café-concert dont le second était accompagné. Celui-ci lui avait défendu de continuer à parler ainsi et une discussion s'en serait suivie. Des pourparlers auraient également eu lieu au sujet du choix des armes. Il aurait été question de pistolets, de revolvers.

Enfin on s'est battu à l'épée.

5e *témoin*. — Florence Marin, restaurateur à Dunkerque, fait une déposition nulle.

6e *témoin*. — Constant Asseman, garçon de restaurateur. — Je n'ai jamais entendu qu'il fallait mettre un crêpe à un verre. Je n'ai rien déclaré de semblable à M. le juge d'instruction.

7e *témoin*. — Odiot Laurent, cafetier. — M. Chapuis est entré chez lui, la veille du jour du duel, et lui a dit : « J'ai un duel sur les bras. » Puis il est parti à cheval. Le témoin, chez qui logeait M. Chapuis, donne sur celui-ci les meilleurs renseignements et déclare qu'il n'avait pas du tout le caractère irascible. M. Chapuis était en excellents termes avec toute espèce de civils.

8e *témoin*. — Emile Martin, ordonnance du lieutenant Chapuis. — M. Chapuis était aimé de sa compagnie; il était très-bon pour tous les soldats.

Le jour du duel, Martin a réveillé M. Chapuis à quatre heures.

Suspension de l'audience

La séance est suspendu pendant dix minutes.

Elle est reprise à une heure.

9e *témoin*. — M. Thomas, capitaine au 110e.

Il était, la nuit du Mardi-Gras, au café où a eu lieu la scène d'altercation entre MM. Chapuis et Dekeirel.

Il a entendu le capitaine Picard dire à M. Chapuis : « Si M. Dekeirel m'avait parlé comme il vous a parlé, je lui tirerai les oreilles jusqu'à ce qu'elles deviennent longues comme celles d'un âne. »

M. Dekeirel s'est adressé ainsi à M. Chapuis : « Si réellement vous êtes un officier du 110e de ligne, je me battrai avec vous. »

M. Chapuis a reconnu ses torts mais ne lui a pas fait d'excuses.

M. le Président fait remarquer que reconnaître ses torts c'est faire des excuses.

Le témoin a entendu M. Dekeirel crier à M. Chapuis : « Si vous n'envoyez pas vos témoins, vous êtes un lâche. »

Lorsque M. Chapuis a reconnu ses torts, il avait déjà été traité de lâche. (Rumeurs dans l'auditoire).

Me Hattu. — Comment cela est-il possible?

M. Thomas. — Je n'en sais rien. Vous m'avez demandé tout à l'heure dans quel état étaient MM. Dekeirel et Chapuis; eh! bien, je vais enfin vous le dire en toute vérité : ils étaient *en goguette*. Le lendemain, M. Chapuis ne se rappelait plus rien, et ne savait pas s'il avait été traité de lâche.

10e *témoin*. — M. Picard, capitaine au 110e. raconte la scène du café. Il a dit à M. Dekeirel que s'il lui avait adressé les paroles qu'il avait dites à M. Chapuis, il lui aurait tiré les oreilles; puis, il raconte ce qui s'est passé entre MM. Chapuis et Dekeirel, et les excuses faites à ce dernier.

Le mot lâche a été prononcé *avant* les excuses.

Interpellé par Me Hattu pour expliquer comment des excuses ont pu être faites, sur son conseil, après que le mot de lâche eût été lancé à la tête de M. Chapuis, M. Picard répond : « En carnaval, on n'y regarde pas de si près. »

11e *témoin*. — M. Alfred Bortoell, cafetier. Nous étions au café du Parcq, quand est entré M. Chapuis. Il a accepté une consommation, mais, arrive le frère cadet de M. Dekeirel avec une femme masquée. Le lieutenant Chapuis aperçoit cette femme, va s'asseoir près d'elle, lui adresse certains propos, qui impatientent M. Dekeirel. M. Chapuis traite ce dernier de grossier et la discussion continue ; « Si vous êtes un homme de cœur, nous irons sur le terrain » dit M. Dekeirel à son tour. Sur ces entrefaites, le capitaine Picard s'écrie : « Quel est donc le Dunkerquois qui se permet de provoquer un officier ? S'il avait affaire à moi, je lui tirerai les oreilles. » M. Dekeirel se dirige alors vers le capitaine et lui demande de répéter son propos. « Mais, M. Dekeirel, vous êtes un charmant garçon, réplique M. Picard. Si le lieutenant Chapuis a eu tort, qu'il fasse des excuses » Le lieutenant et M. Dekeirel sont sortis dans la cour où ils se sont serré la main en se disant : « C'est tout, qu'il ne soit plus question de rien ». Ils sont rentrés et le frère de M. Dekeirel a parlé d'excuses faites. Le lieutenant Chapuis a déclaré qu'il ne faisait pas d'excuses et la dispute, un moment apaisée, a recommencé.

Le témoin ajoute : « La chanteuse a dit, en parlant du lieutenant Chapuis : Enlevez monsieur sur un plateau. »

Après cette déposition, il est donné lecture de celle faite par la fille Audoin, au cours de l'instruction.

Cette femme raconte l'attitude du lieutenant Chapuis envers elle. Celui-ci se serait excusé, et le capitaine Picard aurait dit : « Comment! des excuses à un galopin! On lui tire les oreilles! » Le lieutenant Chapuis aurait alors retiré ses excuses et la rencontre aurait été décidée.

M. Dekeirel aurait déclaré au capitaine qu'après avoir été à la disposition du lieutenant, il se tiendrait à la sienne.

Interpellé, le capitaine conteste l'exactitude de ce récit.

42e *témoin*. — M. Gaston Dekeirel, 22 ans, commis d'assurances. — Me Hattu s'oppose à l'audition du témoin, frère de l'accusé; mais M. le président déclare qu'il l'entendra néanmoins, à titre de simple renseignement et sans serment.

« Au café, dit le témoin, j'ai trouvé mon frère et la femme qui était avec nous, a été interpellée par M. Chapuis. Une discussion s'est élevée entre ce dernier et mon frère. J'ai entendu aussi les mots : « On lui tire les oreilles. » Mon frère et le lieutenant sont ensuite sortis dans la cour, et, après leur rentrée dans le café, j'ai parlé des excuses de M. Chapuis. La querelle a alors recommencé.»

Incident

M. le président dit au témoin : « Vous avez eu tort, monsieur, de raviver la querelle. Vous êtes cause que votre frère est accusé. Parler d'excuses, cela peut être grave avec des officiers. Vous n'avez pas voulu que votre frère fût ridicule. Eh bien ! il vaut mieux être jugé ridicule que par la cour d'assises. »

Suite de l'audition des témoins

13e *témoin*.—M. Auguste Lelièvre, 23 ans, cafetier. Je tenais le café où a lieu la querelle. M. Dekeirel aîné, puis son frère, y sont arrivés, ce dernier avec une femme. Il y eut alors la table des frères Dekeirel et celle des officiers et le lieutenant Chapuis eut sa discussion avec M. Dekeirel.

Ce dernier lui demanda d'écrire, à défaut de carte, son nom sur un morceau de papier.

14e *témoin*. — M. Louis Leroy, 23 ans, garçon de café. — J'ai entendu M. Dekeirel dire à M. Chapuis : « Si vous répétez ces paroles, je vous donne une gifle sur votre sale figure. »

M. Chapuis n'avait pas l'air d'un homme désireux de se battre.

15e *témoin*. — M. Georges Bats, 16 ans, commis de négociant. — Répète la déposition du précédent témoin.

16e *témoin*. — M. Chavatte, 30 ans, commis-négociant, a entendu dire par M. Chapuis que M. Dekeirel serait un homme mort.

17e *témoin*. — Louis Gysel, 26 ans, négociant, a entendu M. Chapuis dire : « Je créverai la paillasse à M. Dekeirel. »

18e *témoin*.— Recipon, 28 ans, horloger, confirme les deux précédentes dépositions, M. Chapuis a dit: « Il faut que je le tue, je le tuerai. »

Nouvelle suspension d'audience

L'audience, suspendue pendant une demi-heure, est reprise à deux heures et demie.

Les professeurs d'escrime

19e *témoins*. — M. Sancède, maître d'armes-expert, à Paris. — Selon les uns, l'emploi de la main gauche, dans un duel, est permis; selon d'autres, il ne l'est pas. Personnellement, je le désapprouve, parce que celui qui se sert de la main gauche peut se laisser aller à tenir l'épée de son adversaire, et commettre ainsi un acte regrettable.

L'usage de la main gauche sur le terrain, est presque toujours inconscient; à ces moments-là, instinctivement, on cherche à éviter l'épée de son adversaire. Le témoin ajoute que ceux qui, par principe, se servent de la main gauche, peuvent être des gens loyaux et d'honneur, tout en agissant sciemment.

Ceux qui se servent de la main gauche s'exposent d'ailleurs à un danger personnel, et, pour ce motif, on conseille de ne pas le faire.

Dans un duel, on peut tourner autour de son adversaire, l'attaquer de tous les côtés, et même lui jeter son épée à la tête !

20e *témoin*. — M. Vigeant, maître d'armes-expert à Paris.— Mon opinion est que l'usage de la main gauche est déloyal. Je ne voudrais me battre avec un individu qui aurait fait, dans un duel, emploi de cette main.

Un homme offensé n'est pas forcé de laver l'injure par un duel; s'il accepte ce duel, il doit aussi en accepter les conventions.

21e *témoin*. — M. Robeau, maître d'armes, expert à Paris, est malade aujourd'hui et n'a pu venir à l'audience. Il a rédigé un rapport dont M. l'avocat général donne lecture, et qui dit qu'on ne peut dans un duel, faire usage de la main gauche.

22e *témoin*. — Jules Roulez, négociant à Paris. — On peut parer un coup de la gauche. Quand on sent une épée sur sa poitrine, on l'écarte comme on peut.

Le duel est un combat analogue à tous les autres ; qu'on se batte à coups de poing, au couteau, ou à l'épée, c'est toujours la même chose, pourvu que l'on se batte à armes égales.

Mais on ne peut qu'écarter l'épée et non la tenir. On ne peut agir avec préméditation.

Premier incident

Il n'y a pas, en province, des maîtres d'armes capables de bien enseigner l'escrime. Alors ils ne peuvent bien en donner les règles.

M. le Président proteste.

Me Hattu ne s'explique pas pourquoi alors on est allé chercher, pour experts, des maîtres d'armes à Paris. (Marques d'approbation dans l'auditoire.)

23e *témoin*, M. Oudart, maître d'armes, à Lille. — On peut se servir de la main gauche sans préméditation.

Deuxième incident

M. le président. — Avec de pareilles règles, Monsieur, le duel devient un combat de sauvages. (Murmures et protestations dans l'auditoire).

Si ces murmures se reproduisent, je ferai évacuer la salle. Je donnerai l'ordre d'arrêter toute personne qui en serait l'auteur.

24e *témoin*. — M. Claude Robert, professeur d'escrime à Dunkerque. J'ai donné des leçons à M. Dekeirel. Je ne suis pas moi-même bien fort en escrime. Aussi, mon élève ne faisait-il que de faibles progrès.

Suspension de l'audience

L'audience est suspendue pour deux heures.

Durant cette suspension, on se plaît à reconnaître l'urbanité et le bon ton avec lesquels Me Danet, l'avocat des parties civiles, est intervenu aux débats.

La séance est reprise à huit heures et demie.

Les témoins de M. Dekeirel

25e *témoin*.— M. Baets, négociant à Dunkerque témoin de M. Dekeirel. Ce témoin raconte toute la scène du duel.

M. Chapuis paraissait aveuglé par la colère, et avait l'air d'un homme décidé à tuer son adversaire.

Au moment où il avait reçu le coup d'épée, M. Chapuis a dit: « Dans un duel cela s'appelle un *demi-assassinat*. »

M. Dekeirel a répondu : « Sur l'honneur, je n'ai pas tenu votre épée. »

Les témoins de M. Chapuis déclarent n'avoir pas entendu ces paroles.

M. Baets ignore si M. Dekeirel a touché l'épée de son adversaire.

26e *témoin*. — M. Heysse, commis-banquier à Dunkerque, témoin de M. Dekeirel. — Il dit que M. Baets et lui ont taché, dans les pourparlers, d'arriver à une conciliation. Il n'a pas vu M. Dekeirel toucher l'épée de M. Chapuis. Il déclare aussi que M. Dekeirel a dit : « Je n'ai pas tenu votre épée, je vous en donne ma parole d'honneur.»

M. l'avocat général. — Vous avez dit tantôt que vous n'aviez pas vu M. Dekeirel toucher l'épée de M. Chapuis. Or, dans le procès-verbal de la rencontre, signé par vous, il est dit que M Dekeirel a tenu l'épée de son adversaire. — R. J'ai signé, c'est vrai, mais c'était dans la précipitation des événements de ce jour. C'est la première fois que je suis dans une pareille affaire, et, si j'avais mieux su ce que c'est que ce genre de procès-verbal j'aurais mis au bas toutes les réserves que j'aurais cru nécessaires.

M. l'avocat général. — Quand il s'agit d'une affaire aussi grave, quand l'honneur d'un ami est en jeu, on doit être plus sérieux.

Les médecins

27e *témoin*. — M. Poirier, aide-major de 2e classe à Dunkerque, témoin du duel. — Lorsque M. Chapuis eut été blessé, et qu'il eut dit : « C'est presque un assassinat », M. Dekeirel n'a pas dit : « Sur l'honneur, je déclare n'avoir pas touché l'épée de M. Chapuis », mais il a prononcé ces mots : « Ah ! on verra ce qu'il y aura à faire. »

M. Poirier a donné ses soins au blessé, et a constaté que l'épée avait traversé de part en part la poitrine de M. Chapuis. M. Dekeirel, lui, avait à la main gauche une blessure, indiquant qu'il avait tenu l'épée de son adversaire.

28e *témoin*. — M. Van Merris, médecin principal de l'hôpital militaire de Dunkerque. — J'ai été commis, pour voir la blessure de M. Dekeirel, deux jours après l'événement. J'ai fait prendre l'épée par M. Dekeirel qui l'a tenue dans sa main gauche, et j'ai constaté que la blessure s'adaptait parfaitement à l'épée.

J'ai fait l'autopsie du cadavre de M. Chapuis. La blessure a été faite de haut en bas. L'épée a traversé la poitrine, le foie, le diaphragme. Une péritonite est survenue, qui a déterminé la mort.

29e *témoin*. — M. Duriau, docteur à Dunkerque. Il a examiné la blessure de M. Dekeirel. Il confirme, sur ce point, les dépositions de MM. Poirier et Van Merris.

30e *témoin*. — M. Castiaux, docteur, à Lille. — J'ai examiné la blessure de M. Dekeirel, quinze jours après le duel. La plaie était faite de façon qu'elle montrait qu'elle avait été causée par un instrument coupant mal.

On apporte à M. Castiaux, les épées qui ont servi au combat.

M. Castiaux a fait, avec ces épées, des expériences qui lui ont fait conclure que M. Dekeirel s'était blessé à la main gauche, en tenant l'épée de M. Chapuis.

Trois soldats infirmiers

31e *témoin*. — M. Arthur Chiquard, infirmier à l'hôpital-militaire, à Dunkerque. — J'ai entendu M. Chapuis dire, étant au lit : « Est-il possible, après avoir fait vingt ans d'escrime, je me sois laissé toucher par un homme qui n'y connaît rien.»

32e *témoin*. — M. Léon Lotte, infirmier à l'hôpital-militaire, à Dunkerque. — J'ai entendu M. Chapuis dire, dans son delire : « Ah ! le traître ! »

33e *témoin*. — M. Rosette, infirmier au même hôpital. — J'ai entendu M. Chapuis dire: « Dekeirel a tenu mon épée. »

La suite de l'affaire est renvoyée à demain samedi.

L'audience est levée à minuit.

Audience du samedi 30 mai 1885

Aujourd'hui, comme hier, la salle des assises est comble. De nombreux journalistes assistent aux débats. A ceux que nous avons déjà cités il faut ajouter M. Léopold Hody, rédacteur de la *Liberté*, du *Journal des Débats* et du *Progrès de Lyon* ; M. Corra, de l'*Evenement* ; M. Dumont, de l'*Echo de Paris*, et du *Mot d'ordre* , M. Ratoin, de la *Patrie*, et des rédacteurs de l'*Agence Havas*, du *Gil-Blas* et du *Voltaire*.

Témoins à décharge

34e *témoin*. — M. Pastourel, officier d'administration, à Dunkerque. — D'après un certain bruit, M. Chapuis aurait essayé un coup qui ne lui aurait pas, paraît-il, réussi dans le duel.

35e *témoin*. — M. Deckmyn, agent d'assurances à Dunkerque. — J'étais, au café, le jour du duel ou le lendemain, lorsque M. Pastourel a dit : « Je suis étonné que le lieutenant Chapuis n'ait pas réussi le coup dont il s'est servi dans le combat. Il l'avait essayé trois fois avec des camarades sans le manquer.

36e *témoin*. — M. Codron, ancien négociant à Dunkerque. — M. Pastourel, aurait dit, mais pas devant moi, que M. Chapuis avait, la veille du duel et à trois reprises différentes, essayé un coup d'épée et qu'il était étonnant que ce coup n'eût point réussi.

Plaidoirie de Me Danet

A dix heures et demie, Me Danet, l'éminent avocat du barreau de Paris, prononce une magnifique plaidoirie. Miles Chapuis, parties civiles, placées près de leur défenseur, pleurent et sanglotent. Me Danet, d'une voix émue, et les yeux pleins de larmes, fait d'abord un chaud éloge de M. Chapuis.

» Je viens, dit il, déposer à vos pieds, au nom des sœurs du lieutenant Chapuis, l'expression de leur douleur et vous dire ce qu'était leur frère.

» Son père était chef d'escadron. C'était un brave ; et, lui-même, le lieutenant Chapuis, se conduisit à Strasbourg de la manière la plus vaillante.

Plus tard, à Lodève, il fut, lors d'un immense incendie, cité à l'ordre du jour, pour sa belle conduite. Hier même, M. le lieutenant-colonel du 110e de ligne, a rendu hommage à son caractère.

» Eh bien, M. Dekeirel s'est fait le champion d'une fille que nous n'avons pas eu l'honneur ou plutôt le déshoneur de voir ici venir déposer comme témoin.

— Je la croyais honnête! interrompt M. Dekeirel.

— Eh! bien répliquet Me Danet, est-ce une femme honnête que celle qui se trouve au café à trois heures du matin, un jour de Mardi-Gras? Est-ce une femme honnête que celle qui tient des propos comme ceux-ci : « Enlevez Monsieur sur plateau !»

« Est-ce une femme honnête que celle qui se rend, à trois heures du matin, dans un café, en compagnie du premier venu?

» Non; cette femme était de celle qu'on ne nomme pas ! convenez-en.

« C'est pour cette femme-là que la querelle est née ! »

— Me Danet retrace à grands traits, la scène qui a eu lieu au *Café du Parc*, jusqu'au moment où le lieutenant Chapuis et M. Dekeirel, étant sortis de la cour du café, s'y réconcilièrent.

« Mais ensuite, s'écrie l'éminent avocat. le frère cadet de M. Dekeirel entre en scène, et le vilain rôle qu'il a joué devient la cause que son frère est assis aujourd'hui au banc des accusés, et qu'à mes côtés sont assises, en deuil, les sœurs du lieutenant Chapuis. Ah ! jamais il n'oubliera ce rôle odieux et presque impie qu'il a joué. En entrant dans le café, fatigué d'avoir couru les lieux publics, il est tombé, harrassé, sur le canapé, et a sommeillé. Ah ! que n'a-t-il sommeillé toujours !

» — Le duel est décidé ; mais c'est une infamie de prétendre que le jour même, au mess des officiers, des crêpes ont été mis aux verres. Les journaux ont publié, à ce sujet, des récits fantaisistes, qui entachent tout le corps des officiers de Dunkerque. Je tiens à démentir énergiquement ces bruits qui sont complètement faux

» Sur le terrain, un premier combat s'engage. M. Chapuis croit avoir blessé son adversaire. Il n'en est rien.

» Une reprise a donc lieu. La main de M. Dekeyrel s'abat. L'épée du lieutenant est écartée. Celui-ci est, en même temps, mortellement blessé.

» Quelle est alors la question? La voici : L'emploi de la main gauche est-il permis? L'instinct de la conservation peut-il le légitimer?

« Le rapport des professeurs d'escrime, MM. Sancède, Roubeau, Vigeant, prescrit la parade de la main gauche ; mais écartons toutes les théories. Il y a, en matière *d'honneur*, quelque chose qui les prime toutes : c'est le mot lui-même. L'honneur interdit qu'on fasse usage de sa main gauche. Ne pas s'en servir est exigé par la loyauté, à moins de conventions contraires faites spécialement en vue du duel qui s'engage. »

Me Danet donne alors lecture de plusieurs consultations de MM. Paul de Cassagnac, Anatole de La Forge et Tavernier.

A. MESSIAEN.

NORD

Armentières. — Jules Cassel, l'auteur de la tentative d'assassinat sur la personne de l'agent Blanquart, a été transféré, mercredi matin, à la maison d'arrêt de Lille.

L'état de la victime de ce lâche attentat est assez satisfaisant.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Une députation, composée de trente dames, des plus notables du vieux Calais, est allée, aujourd'hui, à l'hôtel-de-ville, porter à M. le maire une pétition signée par 3,510 personnes, lui demandant de vouloir bien retirer son arrêté interdisant la sortie des processions.

M. le maire a dit que la chose était impossible et cela pour des raisons qu'il ne pouvait pas faire connaître. Cette entrevue a duré une demi-heure.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 mai. — Edmond Vanmullem, rue de Mouveaux, 90. — Jean Dedack, rue de Condé, 146.— Fortuné Apetz, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 11. — Euphrasie Lesaffre, rue Jacquart, cour Dhalluin, 13. — Gustave Prez, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 29. — Victor Garrein, rue Lannes, 8. — Marie Vanmaercke, rue du Ballon, cour Derville, 6. — Fernand Devotte, rue de Beaurewaert, 140. — Albert Olivier, rue de la Basse-Masure, 28.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 mai. — Guillaume Duquesnoy, 59 ans, tisserand, rue de la Liberté, maisons Duquesnoy.— Marie Toeremans, 8 mois, rue Magenta, 26.

Etat-Civil de Neuville-en-Ferrain. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 au 19 mai. — Albert Waguon, Risquons-Tout. — Léon Demuynck, Vieille-Motte — Gustave Heilin, Vieille-Motte. — Hortense Brelle, Risquons-Tout. — Célina Vandebeuvries, Durmont.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 12 au 17 mai. — Emile Deffaux, 26 ans, tisserand et Juliette Liétard, 21 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 au 19 mai. — Laurence Decavel, 16 mois, Vieille-Motte. — Jean Jodts, 64 ans, ouvrier agricole, Vieille-Motte. — Léon Masselis, 61 ans, tisserand, Bas-Quartier. — Pierre Leclercq, 6? ans, tisserand, Calvaire. — Marie Madeleine Lécroart, 9 mois, Vieille Motte. — Victor Venton, 13 mois, Vieille-Motte.

[redacted]

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DUQUESNOY-COCHETEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Guillaume DUQUESNOY, veuf en premières noces de Dame Adèle HELIN, décédé à Roubaix, le 29 mai 1885, dans sa 59e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 1er juin, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Liberté, près du Cheval Blanc.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. le lundi 1er juin 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Catherine TILLIES, épouse de Monsieur Louis LOCUFIER, décédée à Roubaix, le 21 avril 1885, dans sa 6?e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 1er juin 1885, à dix heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philippine-Aspasie-Joseph WATINE, décédée pieusement à Roubaix, le 29 avril 1885, à l'âge de 87 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

On est prié d'assister également à l'Obit que les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer le mardi 2 juin, à huit heures, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 1er juin 1885, à neuf heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste VANDAMME, époux de Dame Alphonsine SIX, décédé à Roubaix, le 25 avril 1885, dans sa 72e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 1er juin 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe GILLE époux de Dame Colette VANDENDRICHE, décédé à Roubaix, le 13 avril 1885, dans sa 58e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le lundi 1er juin 1885, à dix heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. pour le repos de l'âme de Monsieur Georges-François-Marcel-Etienne BROYER, élève de l'Institut industriel du Nord, fils de Monsieur BROYER, commissaire central de Roubaix, décédé à Roubaix, le 2 juin 1885, dans sa 18e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 2 juin 1885, à dix heures, pour le repos des âmes : de Dame Emilie-Augustine-Hyacinthe CAVROIS, décédée à Roubaix, le 14 juin 1884, dans sa 54e année, administrée des Sacrements ; et de Monsieur Henri-Auguste DELATTRE, décédé à Roubaix, le 4 septembre 1882, dans sa 5?e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le fils de M. le duc de Chartres

Paris, 30 mai. — Le bruit ayant couru ces jours derniers que le fils de M. le duc de Chartres était assez gravement malade, nous avons fait prendre de ses nouvelles simultanément à Paris, à l'hôtel du prince, et à Chantilly, au château de St-Firmin, où l'héritier du duc de Chartres réside depuis quelques mois.

La vérité paraît être beaucoup moins alarmante. Le jeune prince, assez fatigué au commencement de cette année, est actuellement un peu faible encore, mais son état n'inspirerait aucune inquiétude.

M. Allain Targé et les préfets

Paris, 30 mai. — Quelques préfets sont fort menacés, en ce moment, au ministère de l'intérieur, dit le *Gaulois*.

Plusieurs d'entre eux sont soupçonnés, par M. Allain-Targé, d'avoir communiqué diverses fois, depuis l'avènement du cabinet actuel, des circulaires ou des notes confidentielles, qui ont été reproduites par fragments dans la presse, ou qui ont été portées à la connaissance des députés de l'opposition.

Meeting anarchiste à Marseille

Marseille, 29 mai. — Hier, dans l'après-midi, le public a appris par voie d'affiches que, dans la soirée, une grande réunion publique aurait lieu à la salle de l'Eldorado, pour protester contre les massacres du Père-Lachaise.

L'affiche disait :

« Les citoyens qui sont chargés d'appliquer la loi ont été les premiers à la violer.

» Une police ivre de fureur a été déchaînée sur la foule inoffensive, sur les veuves et les enfants et les survivants des massacres de mai 1871.

» Il y a eu des morts et des blessés.

» Il faut établir la responsabilité, c'est pour cela que nous vous convions, au nom de la République, au nom du droit, au nom de l'humanité. »

L'entrée était libre; aussi, douze à quinze cents personnes se sont rendues à l'Eldorado.

Beaucoup plus de curieux que de partisans des doctrines révolutionnaires.

Le citoyen Fabre, ouvrier sans travail, a été nommé président ; les citoyens Belot et Fournière, assesseurs, et le citoyen Chambron secrétaire.

Une vingtaine d'orateurs ont pris successivement la parole.

Ils ont retracé la journée du 24 mai, et ils ont fait retomber la responsabilité sur le ministère et ses agents.

Les orateurs ont souvent été interrompus par le tumulte, mais dès que le calme était rétabli ils reprenaient la parole.

Finalement, le citoyen Fournière, rédacteur en chef du *Travailleur*, a donné lecture de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis vouent le gouvernement et ses agents à l'exécration publique ;

» Les mettent hors de la loi et le droit commun.»

Très peu de personnes ont voté cet ordre du jour. La salle se vide.

Le président déclare que l'ordre du jour est adopté et lève la séance.

Quelques groupes se forment à la sortie et on chante *La Carmagnole*.

La police n'est pas intervenue.

Le nonce de Bruxelles

Rome, 29 mai. — Le nonce de Bruxelles a quitté Rome ce matin pour se rendre à son poste.

Cardinaux pèlerins

Rome, 29 mai. — Divers cardinaux iront, le 1er juin, en pèlerinage à Salerne, au tombeau du pape Hildebrand.

M. Jules Ferry

Paris, 30 mai. — On annonce le prochain retour de M. Jules Ferry.

Préoccupé de la désorganisation de son ancienne majorité, M. Jules Ferry abrègerait son voyage et rentrerait à Paris le 10 juin.

La France et le Vatican

Rome, 29 mai. — Le *Journal de Rome* dit que le projet attribué à M. Goblet au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat entraînerait, soit une profonde modification, soit une dénonciation du Concordat.

L'anniversaire du prince impérial

Paris, 30 mai. — On lit dans le *Figaro* :

« Nous avons annoncé qu'une messe anniversaire de la mort du prince impérial serait célébrée après-demain lundi, à midi, à l'église Saint-Augustin.

» Un moment, et pour des raisons faciles à comprendre, il avait été question d'avancer cette messe de deux heures, et de la dire à dix heures du matin.

» Mais on a appris qu'à cette heure-là précisément, les sociétés libres-penseuses et autres devaient se réunir sur la place Saint-Augustin pour se rendre ensuite à l'Arc-de-Triomphe, et l'on a pensé qu'il valait mieux encore revenir à l'heure primitivement fixée.

» C'est donc lundi prochain, à midi, que sera célébrée la messe anniversaire du prince impérial.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 30 mai. —Le conseil s'est occupé des funérailles de Victor Hugo; il a décidé de faire paraître, dimanche à l'*Officiel*, une note déclarant que tout drapeau, autre que le drapeau tricolore, serait formellement interdit à la cérémonie de lundi.

Il y a été également décidé qu'il n'y avait pas lieu de prendre un projet de loi tendant à déclarer que lundi prochain serait considéré comme férié. Mais tous les ministères seront fermés, sauf celui des finances. Le conseil a délibéré ensuite sur le projet tendant à interdire l'exhibition publique d'emblèmes séditieux ; il a décidé que le projet ne serait déposé que la semaine prochaine.

Le colonel Herbinger

Paris, 30 mai. — Le *Schamrock* venant du Tonkin, ayant à son bord le colonel Herbinger, est arrivé hier à Port-Saïd et en est reparti le soir même. Le colonel est attendu à Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le conflit anglo-russe

Londres, 30 mai. — Le *Daily-News* annonce que la Russie a accepté les contre-propositions anglaises; cette question de frontière, qui fut un moment si menaçante, est, en conséquence, terminée.

Le khédivat d'Egypte

Londres, 30 mai. — Le *Daily-News* dément que M. de Bismarck soutienne les prétentions d'Ismaïl au khédivat d'Egypte.

Le **Fer Bravais**, en raison des appareils brevetés employés pour sa fabrication, ne peut être imité ; certaines maisons vendent une solution ferrugineuse, qui n'a aucun rapport avec le **Fer Bravais**, dans des flacons dont le dessin des étiquettes est combiné de manière à jeter une confusion dans l'esprit du public. Nous recommandons d'exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge sur chaque étiquette. 10908

COMMERCE

Laines

PORT-ELIZABETH, 2 mai.

Sous l'influence des nouvelles politiques d'Europe les affaires sur notre place n'ont pu prendre beaucoup d'extension, malgré l'augmentation des arrivages et les dispositions conciliantes des vendeurs. La plupart des acheteurs se sont tenus sur la réserve et les quelques affaires arrivées à conclusion l'ont été principalement par spéculation. En snow white Uitenhage il a été vendu environ 200 balles extra supérior bulky à prix non exactement connus, mais qu'on suppose être circa 1s. 4 1/2d. à 1s. 5d; environ 100 balles, en partie laines défectueuses, en partie laines bleuâtres ont obtenu 1s. 1d. à 1s 3 3/4. Snow white country sans affaires. Les country scoured ont eu la vente de 60 balles good bulky Bloemfontein à 11d. ou 11 1/4d. En fleece quelques balles Longkloof, laines courtes et plutôt malpropres ont obtenu en vente publique 7d. à 8 1/2 d. Les laines en suint de Karoo sont abondantes sur place mais peu recherchées. En laines en suint bleuâtres on a fait une petite partie supérior long, plutôt lourde, pour l'exportation à 5d.

Change : Sur Londres 90 jours 1 0/0 esc.

LE HAVRE (Seine-Infér.), 28 mai.

On a vendu 25 balles Chili métis à 1 7.50, et 12 balles Buenos-Ayres de 155 à 165 francs les 100 kil.

VIC-SUR-AISNE (Aisne), 28 mai.

Les affaires ne sont pas très actives. Quelques lots ont été traités dans notre rayon par des acheteurs de la Marne. Les prix ont varié de 1.45 à 1.75 le kil. suivant qualité, avec 5 0/0 d'usage.

Céréales et farines

PARIS, samedi 30 mai

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance calme.

	29 mai.	30 mai.		29 mai	30 mai.
Disponible.	46 75	46 50	Juillet-août	48 50	48 25
Juin	47 50	47 ..	4 derniers	51 50	51 30

Marque Corbeil ... 51 ..
Circulation : 300.

Blés. — Tendance calme

Disponible.	23 10	23 25	Juillet-août	23 75	23 80
Juin	23 25	23 10	4 derniers	24 75	24 60

Seigles. — Tendance calme

Disponible	17 40	17 40	Juillet août	17 40	17 50
Juin	17 30	17 40	4 derniers	17 50	17 50

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

samedi 29 mai. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Juin	52 1/4	Déc	../.	Juin	44 3/4	Déc	../.
Juillet	52 1/2	Janvier	../.	Juillet	44 3/4	Janvier	../.
Août	53 1/4	Février	../.	Août	45 1/4	Février	../.
Sept	54 ./	Mars	../.	Sept	45 3/4	Mars	../.
Octob	../	Avril	../.	Octobre	../.	Avril	../.
Nov	../.	Mai	../.	Nov	../.	Mai	../.

FROMENT

Mai	98 3/4	Nov	106 1/2	Juin	85 1/2	Déc	./
Juin	98 3/4	Déc	107 3/4	Juillet	87 1/2	Janvier	./
Juillet	100 1/2	Janvier	../.	Août	99 1/2	Février	../.
Août	102 ./	Février	../	Sept	91 1/4	Mars	./
Sept	103 1/2	Mars	../	Octob	../	Avril	./
Octob	105 ./	Avril	../	Nov	../.	Mai	../.

Aujourd'hui samedi, « Décoration Day », les différentes Bourses de New-York sont fermées. — Il n'y aura pas de cours demain.

PARIS, 29 mai

Avoine. — Le courant du mois est en baisse de 25 centimes, mais le livrable est mieux tenu.

Courant	..	..	Juillet-août	19 25	..
Mai	19 75	19 50	4 derniers	18 50	18 25
Juin	19 75	19 50			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles Graines et Tourteaux

LILLE, samedi 30 mai

	HUILES l'hectolitre Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
Colza	58 50	58 50	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	63 50	63 50				
Œillette b g	..	..	25 ..	26 ..	18 ..	..
Lin de pays	..	62	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	..	54 58	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre			15 ..	..	17 ..	..
Cameline			15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet. 64 50 à .. fr. l'hect.

PARIS, samedi 30 mai

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Calme	29 mai	30 mai	Huile de lin. Calme.	29 mai	30 mai
Courant	64	64 ..	Courant	58	58
Juin	64	64 ..	Juin	57	57 ..
Juill.-août	65	64 75	Juill.-août	55 50	55 75
4 derniers	67	67	4 derniers	54 25	54 25

PARIS, 29 mai.

Colza. — Les affaires sont insignifiantes, et nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours.

Le courant du mois est nominal de 63 75 à 64 25.

On fait du livrable en juin à 64 fr.

Juillet et août, demandés à 64 75, sont tenus à 65 25.

Les 4 derniers mois se traitent à 67 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	63 75	64 25	Juillet-août.	64 75	65 25
Courant	63 75	64 25	4 derniers	67 .	..
Juin	61	..		..	..

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 29 mai.

Lins. — Fermeté.

Disponible.	58	..	Juillet-août.	55 ..	56 ..
Courant	58 ..	..	4 derniers	54 25	..
Juin	57 .	..		..	..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, samedi 30 mai.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour	Off.	Dem.	Cours précéd.	
Suc. no 3 (88 deg.)	43 50	. .	.. .	42 50	43 ..
— bl. typ. no 3	. ..	..	.. ..	48 ..	48 50
— pain 6 k no 1	109 50 .	.. ..	.. .	109 ..	..
Betteraves disp.	. ..	..	.	44	.
Mélasse	45 50	.. ..	. ..	45 50	.. ..
3/6 fin disponib		.. ..	..	..	..

PARIS, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance lourde.

	29 mai		30 mai		C. de clôture.	
88o dispon.	44 ..	44 50	43 50	44 ..	43 50	44 ..

Sucres blancs. — Tendance baisse.

Courant	49 50	48 .	48 25
Juin	49 50	48 ..	48 30
Juillet-août	49 50	48 25	48 30
4 d'octobre	51 75	50 10	50 25
Raffinés	105 50 106 50	105 50 106 50	105 50 106 50

ANVERS, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

en entrepôt). — Baisse.

	29 mai	30 mai.
88 degrés no 12/20 disp.	41 .. 5/8	41 ./
— — Juin	41 .. 3/4	41 ./
— —	.. ./	/

Alcools

LILLE, samedi 30 mai.

Grains disponible ....

PARIS, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

Spiritueux. — Tendance lourde.

	29 mai	30 mai	C. de clôture
Courant	45 50	45 75	45 75
Juin	46 ..	45 .	46 .
Juillet-août	47 25	46 75	46 75
4 derniers	48 25	48 .	48 ..

Stocks : 1,500

Cafés

LE HAVRE, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

	29 mai 11 h.	29 mai 4 h.	30 mai 11 h.		29 mai 11 h.	29 mai 4 h.	30 mai 11 h
Mai	49 50	50 ..	50 ..	Nov	51 50	52 ..	52
Juin	49 25	50 .	50 .	Déc	52 ..	52 50	52 50
Juillet	49 75	50 25	50 25	Janv	52 25	52 75	52 75
Août	50 25	50 75	50 75	Fév	52 50	53 ..	53 ..
Sept	50 75	51 25	51 25	Mars	..	..	..
Octob	50 25	51 50	51 50	Avril	..	..	..

ANVERS, samedi 30 mai

(Dépêche spéciale)

Soutenu. 1,000 Santos. Lundi pas de Bourse.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, vice-président du Coffee-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 29 mai. (Clôture).

Mai	7.10	Septemb.	7 35	Janvier	..
Juin	7.10	Octobre	7.45	Février	..
Juillet	7 15	Novemb.	7 50	Mars	..
Août	7 25	Décemb.	7.55	Avril	..

Cotons

LE HAVRE, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

	29 mai 11 h.	29 mai 4 h.	30 mai 11 h.		29 mai 11 h.	29 mai 4 h.	30 mai 11 h.
Mai	69 .	69 .	69 .	Nov	70 .	70 12	70 25
Juin	68 75	69 .	69 ..	Déc	69 25	69 37	69 37
Juillet	69 62	69 75	69 75	Janv	69 25	69 37	69 37
Août	70 37	70 50	70 50	Fév	69 25	69 62	69 62
Sept	70 62	70 75	70 75	Mars	..	..	..
Octob	70 87	71 ..	71 12	Avril	..	..	..

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 30 mai

Ventes : 540 balles. Inchangé.

LIVERPOOL, 30 mai

Ventes : 3 000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 29 mai.

Middling Upland, 10 15/16. Inchangé

Middling américain : à New-Orléans, 10 7/16 Savannah, 10 1/2 .

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, president du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 29 mai. (Clôture)

Ventes : 2?,000 balles. Marché lourd.

Recettes : 1.?00 balles, contre 1,100 en 1884, et 9,000 en 1885.

Total de la semaine : 7,000 balles, contre 8,100 en 1884 et 30,000 en 1885.

Mai	10.84	Sept	10 88	Janvier	10.43
Juin	10 86	Octob	10 24	Février	10.58
Juillet	10.92	Novembre	10 25	Mars	..
Août	10.68	Décembre	10.34	Avril	..

BOMBAY, 28 mai.

Marché calme et plus facile.

	1885 b/s	1884 b/s
Recettes de la semaine	61,000	8?,000
Recettes depuis le 1er janvier	794,000	1,255,000
Export. de la sem. pour le R.-Uni	17,000	2?,000
» dep. le 1er janv. »	164,000	364,000
» de la semaine p. la France	0?,000	19,000
» » pour le Continent	3,000	
» dep. le 1er janv. »	324,000	500,000
A bord des navires	53,000	70,000

Frets : Par steamer pour Liverpool en baisse de 2s. 6d. soit 2 s 0d ; pour Havre en hausse de 1s. 3d. Par voilier pour la Grande-Bretagne ou le Continent sans changement, soit à 2s. 6d.

Change : S/Londres en hausse de 1/8d. soit à 1s. 7 7/8d. sur Paris en baisse de 1/2 c., crédits 2 fr. 2 1/2 c.

Pétroles

ANVERS, samedi 30 mai

(Dépêche spéciale)

Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos. (Cote officielle). — Calme.

	29 mai.	30 mai.		29 mai.	30 mai.
Dispon.	17 .. 3/8	17 .. 3/8	Juillet	17 .. 7/8	17 .. 7/8
Mai	17 .. 3/8	17 .. 5/8	4 dern	18 .. 3/8	18 3/8
Juin	17 .. 5/8	17 .. 1/2		.. ./.	.. ./.

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co.

NEW-YORK, vendredi 29 mai.

Pipelines .... 79 5/8 .. ./.

PARIS, 29 mai.

Mêmes prix.

Cours aux 100 kilos.— Disp 48 .. à 47 . — Livrable 48 .. à 47 .. — Essence de 700 à 710o, disp. 53 . à 52 50 —Idem livrable, 53 . à 52 50—On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 38 .. à .. Livrable 38 .. à ...

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	39 ..
Livrable	39 ..
Essence lavée disponible.	37 ..
» livrable.	37 ..

BRÊME, 29 mai.

Marché calme ; dispon., 7... Rm ; sur août-déc. 7,40. Importations de la semaine ?,86? barils. Exportations de la semaine 4,370 barils. Stock 390 204 barils.

HAMBOURG, 27 mai.

Marché calme ; disp. 7,?5 Rm ; août-déc. 7,40 Rm.

BRÊME, 28 mai.

Raffiné. — Marché calme; disponible, 7.. Rm, sur juin 7 . Rm; juillet 7 10 Rm, août 7 20 Rm, sur août-déc. 7 40 Rm.

Saindoux

ANVERS, samedi 30 mai.

(Dépêche spéciale)

Marque Wilcox. Baisse

	29 mai	30 mai
Marque Wilcox disp.	83 . 3/4	83 .. /. .. ..
— Mai	83 .. 1/2	83 .. /. .. ..
— Juin	84 .. 1/2	84 .. ./. .. ..

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co.

vendredi 29 mai. (Clôture).

NEW-YORK				CHICAGO			
Mai	6 65	Nov	7 07	Mai	....	Nov	....
Juin	6.65	Déc.	...	Juin	6 49	Déc.	..
Juillet	6 75	Janvier	....	Juillet	6 50	Janvier	....
Août	6.85	Février	..	Août	6 57	Février	...
Sept	6 95	Mars	..	Sept	6 65	Mars	....
Octob	7.05	Avril	...	Octob	6 72	Avril	....

LE HAVRE, 28 mai.

Marché calme. Ventes .. tierçons; on cote dispon. et courant fr. .. .. ; sur juin fr. 43 25, sur juillet fr. 43 50; sur août fr. 41 .., sur sept , fr. 41 75, sur octob, fr. 45 50, les 50 kil.

BRÊME, 28 mai.

Wilcox disp. 34 3/4 pf.; sur juin-juillet 34 3/4 pf.

Suifs

PARIS, 29 mai.

Suifs frais de Paris, 77 . à .. ..; bœuf Plata 78 ...

Suifs d'os, de 59 .. à 60 ...

Métallurgie

GLASGOW, 28 mai.

Marché irrégulier, affaires modérées de 41s. 8d. à 41s. 7d. comptant et et de 41s. 9 1/2d. à 42s. à 1 mois.

La Bourse de l'après-midi clôture finalement à 41s. 6d. acheteurs, 41s. 6 1/2d. comptant vendeurs.

BOURSE DE PARIS du samedi 30 mai

Précéd. clôture.	VALEURS	Cours d'ouv	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 95	3 0/0 amortissable	82 35	82 45	82 50
80 30	3 0/0	80 62	80 70	80 85
108 90	4 1/2 nouveau	109 10	109 15	109 17
317 50	Egyptienne	322 50	322 ..	321 25
95 50	Italien	96 15	96 .	96 12
16 35	Turc	16 55	16 57	16 82
59 75/	Extérieur	..	59 3/4	60 25/
	Valeurs de Crédit			
..	Banque de France		....	....
1340 ..	Foncier	1343 75	1343 .	1342 50
240 .	Mobilier français	...	.. ..	
712 50	Banque de Paris	... .	720 .	717 50
533 75	Crédit Lyonnais	..	535 .	533 75
417 50	Société Générale		. . ..	460 ..
	Chemins de fer			
1242 50	Lyon Actions	1245 ..	1245 .	1242 50
1647 50	Nord »	....	1648 .	1640 .
8?5 .	Ouest »	. ..	847 50	842 50
1328 75	Orléans »	...	1330 .	1328 75
610 .	Autrichiens »	611 25	610	615 ..
281 25	Lombards »	282 50	282 50	283 75
387 50	Saragosse »	388 75	388 75	388 75
	Valeurs diverses			
..	Comp parisienne du gaz			..
2075 ..	Suez	2102 50	2100 ..	2098 75
538 75	Banque ottomane	548 75	545 ..	542 50
448 75	Banque J. R. P. Timbale	..	450 .	450 ..
132 50	Mobilier espagnol	135 ..	132 50	.. ..
236 25	Rio-Tinto		251 25	247 50

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
Du 30 mai 1885.

COURS précédent	VALEURS	COURS du jour
80 30	3 0/0	80 85
82 .	3 0/0 amortissable	82 45
105 15	4 1/2 0/0	105
108 ..	4 1/2 0/0 1883	109 10

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix.—Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 (Maison à Lille)